

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

TECHNICIEN SUPÉRIEUR GÉOMÈTRE TOPOGRAPHE

GRETA des Hauts-de-Seine (92)
128 Av. Jean Jaurès, 92120 Montrouge

OBJECTIFS

Collaborateur direct du géomètre expert, le technicien supérieur géomètre-topographe réalise des levés topométriques à partir d'éléments fixes, existants et durables sur le terrain afin de procéder à l'établissement de plans topographiques.

À partir de ces plans, il réalise des projets fonciers et d'infrastructures, des implantations d'ouvrages (limites de propriétés, voiries, réseaux divers) à partir de l'état existant, physique et juridique des propriétés.

Selon l'importance du chantier, il organise, anime et contrôle des équipes topographiques en respectant les règles de l'art, les consignes de sécurité et les normes qualité.

Il est constamment amené à avoir des contacts internes (géomètre expert, dessinateur) et externes (particuliers, collectivités, cadastre...), ce qui exige de fortes compétences relationnelles et rédactionnelles.

CONTENU

les travaux de terrain nécessaires à l'établissement des levés et des plans topographiques:

- Maîtriser les bases de la topographie
- Effectuer des levés topographiques

Réaliser les travaux de calcul topométrique nécessaires à l'établissement des levés et des plans topographiques:

- Utiliser les systèmes de coordonnées géodésiques et topographiques
- Effectuer les calculs topométriques liés aux levés

Réaliser les travaux de dessin topographique nécessaires à l'établissement des levés et des plans topographiques:

- Utiliser un logiciel de DAO pour réaliser des dessins topographiques
- Réaliser des dessins topographiques

Réaliser des études d'infrastructures et des implantations:

- Effectuer les métrés des études d'infrastructures
- Réaliser les plans et les calculs topométriques liés aux études d'infrastructures
- Réaliser des implantations d'infrastructures

Réaliser des études foncières et établir des documents d'architecture:

- Réaliser les plans des relevés d'architecture et les calculs associés
- Réaliser les études foncières, les plans et les calculs associés
- Exploiter des pièces écrites à caractère foncier

[Programme détaillé de la formation](#)

PUBLICS

- Demandeur d'emploi

DURÉE

De 1752 h, variable selon positionnement, dont 315 h en entreprise

DATES

Date de début : 05 décembre 2022

Date de fin : 19 janvier 2024

PRÉ-REQUIS

Niveau 4 (ex IV)

Pour une bonne adaptation en formation, les connaissances du niveau de la classe de terminale scientifique ou technique ou équivalent sont souhaitées. Pour les titulaires d'un titre professionnel de niveau 4, 2 ans d'expérience professionnelle en topographie ou travaux publics sont requis

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (ex III)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Titre
Titre Professionnel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous pouvez candidater en déposant vos CV et lettre de motivation en cliquant directement en haut de la fiche sur : nous contacter.

Ou par mail à l'adresse : contact@greta-92.fr (en précisant l'intitulé de la formation)

COÛT

Formation prise en charge pour les demandeurs d'emploi par Pôle Emploi

FINANCEMENT

- Pôle Emploi

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Agence commerciale

Téléphone : 01 46 99 92 92

Email : contact@greta-92.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole Marie

contact@greta-92.fr

